

Perspectives dégagées des Labos de justice de genre sur le thème de la préparation aux situations d'urgence

MAI 2022



**RENFORÇONS NOS COMMUNAUTÉS CONTRE
LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE**

Bâtir une justice de genre intersectionnelle dans
un Canada postpandémique

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de Femmes et Égalité des genres Canada.



Perspectives dégagées des Labos de justice de genre sur le thème de la préparation aux situations d'urgence



Table des matières

| | |
|----|---|
| 4 | Introduction |
| 6 | Renforçons nos communautés contre la violence fondée sur le genre (VFG) |
| 7 | Perspectives dégagées des labos de justice de genre : huit priorités pour renforcer nos communautés |
| 8 | Plaider en faveur d'un revenu de base garanti |
| 10 | Garantir la sécurité alimentaire |
| 11 | Mettre fin à l'itinérance des femmes et des personnes de la diversité de genre |
| 14 | Améliorer les infrastructures en milieu rural |
| 16 | Garantir le financement durable des services de lutte contre la VFG |
| 18 | Faire face à la crise de santé mentale |
| 19 | Améliorer l'orientation au sein des systèmes |
| 21 | Réaliser une analyse comparative entre les sexes/genres plus (ACSG+) de la planification des situations d'urgence |
| 24 | ANNEXE 1 : À propos des Labos de justice de genre |
| 25 | ANNEXE 2 : Liste des participants au Labos de justice de genre |

Copyright © 2022 : La Fondation canadienne des femmes. Ce rapport est un document de source ouverte et l'autorisation d'en citer, d'en reproduire ou d'en distribuer gratuitement des extraits est accordée.

Citation suggérée : La Fondation canadienne des femmes (2022). *Perspectives dégagées des Labos de justice de genre de la Fondation canadienne des femmes sur le thème de la préparation aux situations d'urgence.*

Nous reconnaissons avec gratitude le travail et les contributions de toutes les personnes impliquées dans la création de ce document.
Écrivains collaborateurs : Diane Hill, Jennifer Westlake



INTRODUCTION

Ce rapport offre une synthèse des perspectives recueillies lors des Labos de justice de genre organisés par la Fondation canadienne des femmes à l'été 2021¹.

Le Canada traversait à ce moment-là la troisième vague de la pandémie de COVID-19. Le dangereux variant Delta remplissait les hôpitaux au-delà de leur capacité, la majeure partie du pays était en confinement et les premiers vaccins n'étaient administrés que depuis quelques mois. Un an et demi après le début de la pandémie, ses effets économiques et sociaux dévastateurs sur les femmes – dont une augmentation inquiétante de la violence fondée sur le genre – étaient déjà flagrants.

L'objectif des Labos de justice de genre était d'analyser la pandémie sous l'angle du genre et de proposer des pistes d'action précises pour combattre la violence et d'autres formes d'injustice fondées sur le genre.

Collectivement, les personnes qui ont participé à ces consultations cumulent plusieurs dizaines d'années d'expérience de travail en matière de justice de genre. Leurs organismes offrent un vaste éventail de services aux femmes et aux personnes de la diversité de genre, allant des refuges d'urgence, des maisons de transition et des programmes liés à la santé aux soutiens personnalisés, comme l'aide psychologique et les conseils juridiques, en passant par la recherche et l'analyse des politiques dans une perspective de transformation des systèmes.

Individuellement, elles représentent diverses communautés et sont issues de nombreux contextes différents : elles sont racisées, noires et autochtones; viennent de milieux ruraux, éloignés et nordiques; elles sont francophones, musulmanes et/ou 2SLGBTQI+. Leurs expertises personnelles et professionnelles recourent la défense des droits des personnes handicapées, le logement et l'itinérance, les systèmes juridiques et judiciaires, la santé reproductive, les médias et les arts, l'éducation, les systèmes d'immigration et d'accueil

des personnes réfugiées, les droits des travailleuses et travailleurs migrant·e·s, la justice climatique, la santé mentale, la réduction des méfaits, le travail auprès des filles et des jeunes, le milieu des affaires et l'entrepreneuriat, l'organisation communautaire et la recherche universitaire.

Tout au long de la pandémie, elles ont formulé des solutions innovantes pour continuer à offrir des services aux survivant·e·s de la violence fondée sur le genre, malgré les confinements, la désuétude des moyens technologiques à leur disposition et un manque chronique de financement. Tandis que les efforts d'autres travailleuses et travailleurs essentiel·le·s étaient célébrés, elles sont restées en grande partie invisibles. Elles ont sonné l'alerte auprès des autorités publiques et essayé de préparer autant que possible leurs propres organismes à encaisser un choc dont elles savaient qu'il constitue un effet prévisible de n'importe quelle grande catastrophe : l'explosion tragique des taux de violence fondée sur le genre.

Malgré leurs horaires déjà excessivement chargés, et en dépit d'une compréhensible frustration à l'égard des nombreuses consultations qui ont été menées au fil des ans et n'ont jamais semblé aboutir à des changements concrets, elles ont accepté de participer aux Labos de justice de genre. La Fondation canadienne des femmes leur en est infiniment reconnaissante.

Ce rapport présente la synthèse de leurs questions judiciaires, de leurs demandes précises en matière de ressources, de leurs recommandations pour surmonter les écueils bureaucratiques et contrer la discrimination systémique, de leurs propositions de collaborations, et bien plus. Les listes à puces des pages 00 à 00 ainsi que les citations surlignées proviennent directement des participantes aux Labos de justice de genre.

Si vous désirez passer à l'action pour mettre fin à la violence fondée sur le genre, vous trouverez dans ce rapport des douzaines d'idées pratiques formulées par des spécialistes de la question.



La pandémie nous a appris qu'on peut faire preuve de souplesse, mais les systèmes refusent de s'adapter. »



Il y a eu plusieurs conversations au sujet des lacunes en matière de services et des moyens de les combler. Mais les conversations devraient plutôt porter sur ce qui produit ces lacunes. L'objectif n'est pas de concevoir des mesures palliatives, mais de créer une société équitable. »

¹ Pour plus de détails sur le processus des Labos de justice de genre, voir l'annexe 1.



Les besoins n'ont pas changé; ils ont seulement été amplifiés. L'importance de mettre en place des plans d'intervention, non seulement en matière de services, mais aussi en matière de politiques, est devenue extrêmement évidente durant la pandémie. »

RENFORÇONS NOS COMMUNAUTÉS CONTRE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Bien avant que survienne la pandémie de COVID-19, le Canada connaissait déjà une grave crise de santé publique : la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes de la diversité de genre².

Le risque de violence fondée sur le genre (VFG) est particulièrement élevé pour les femmes qui subissent en même temps d'autres formes de discrimination, comme les femmes racisées, noires ou autochtones, les femmes à faible revenu, les aînées vulnérables, les femmes sourdes ou en situation de handicap, les travailleuses du sexe, les femmes qui s'identifient comme 2SLGBTQI+ ou les travailleuses migrantes, immigrantes ou sans statut. Toute stratégie visant à combattre la VFG doit nécessairement reconnaître et refléter son caractère intersectionnel.

Malgré les taux élevés de VFG, le sous-financement chronique qui persistait depuis de nombreuses années au Canada s'est traduit par un manque tragique de lits en refuges et d'autres services aux survivant-e-s lorsque la pandémie a éclaté en mars 2020.

Peu après le début de la pandémie, les incidents de VFG ont commencé à augmenter. La violence est devenue plus fréquente, plus grave et plus mortelle³. La demande de services a explosé, mais peu de nouvelles ressources ont été offertes. En même temps, les pertes d'emploi à caractère genré ont fait perdre beaucoup de terrain aux femmes sur le plan de la sécurité économique, ce qui prendra sans doute de nombreuses années à corriger, selon plusieurs spécialistes⁴.

Nos avancées durement acquises en matière d'égalité des genres ont fait place à des reculs rapides et inquiétants. Ces dégâts sociaux et économiques étaient pourtant à la fois prévisibles et évitables. Il est plus que jamais nécessaire d'agir contre la violence fondée sur le genre.

² Pour avoir un aperçu de la VFG et des sources d'information à ce sujet, veuillez consulter la fiche de renseignements [La violence fondée sur le genre : les faits](#).

³ Pour plus de renseignements, veuillez consulter la fiche [Les femmes en temps de pandémie : les faits](#).

⁴ Pour plus de détails sur les répercussions économiques de la pandémie sur les femmes, veuillez lire le rapport [Vers une nouvelle normalité : Les femmes, le travail décent et l'économie fracturée de la prestation de soins au Canada](#).

Nous devons absolument renforcer nos communautés contre la crise de santé publique que constitue la violence fondée sur le genre.

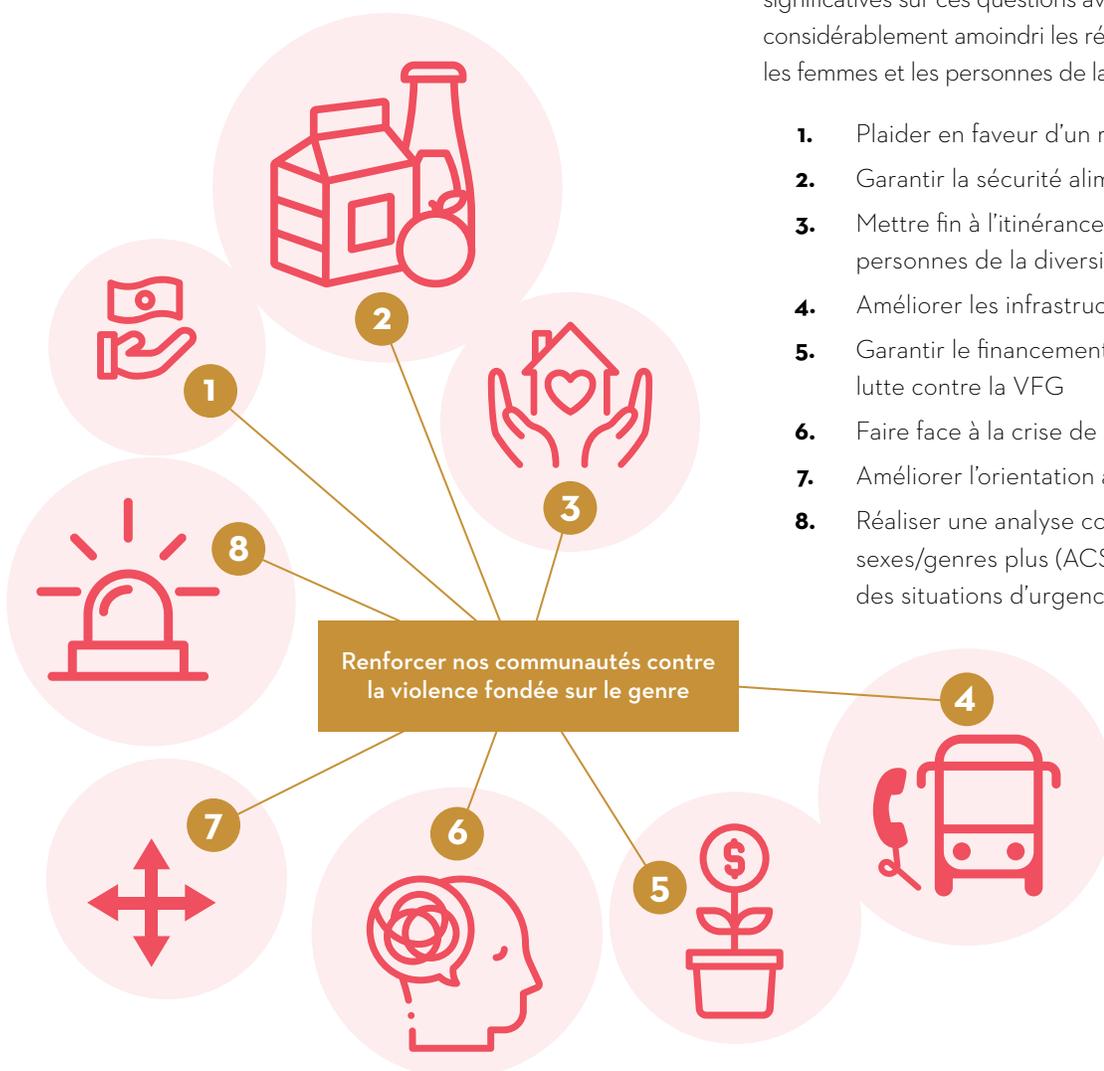
Nous devons combler les lacunes observées de longue date dans les services essentiels de lutte contre la VFG, répondre à l'augmentation de la violence observée durant la pandémie et bâtir un réseau plus solide et plus cohérent de services de lutte contre la VFG au Canada.

Si nous agissons dès maintenant, nous pouvons renforcer nos communautés et les protéger contre la violence et les autres formes d'injustice fondées sur le genre lors des prochaines crises, comme la crise des changements climatiques, la crise économique ou toute autre crise de santé publique.

PERSPECTIVES DÉGAGÉES DES LABOS DE JUSTICE DE GENRE : HUIT PRIORITÉS POUR RENFORCER NOS COMMUNAUTÉS

Dans leurs discussions, les participant·e·s aux Labos de justice de genre ont nommé les huit priorités suivantes pour renforcer leurs communautés contre la VFG, dès maintenant et en prévision des crises à venir. Des avancées significatives sur ces questions avant la pandémie auraient considérablement amoindri les répercussions négatives sur les femmes et les personnes de la diversité de genre.

1. Plaider en faveur d'un revenu de base garanti
2. Garantir la sécurité alimentaire
3. Mettre fin à l'itinérance des femmes et des personnes de la diversité de genre
4. Améliorer les infrastructures en milieu rural
5. Garantir le financement durable des services de lutte contre la VFG
6. Faire face à la crise de santé mentale
7. Améliorer l'orientation au sein des systèmes
8. Réaliser une analyse comparative entre les sexes/genres plus (ACSG+) de la planification des situations d'urgence





Beaucoup de jeunes femmes qui ont perdu leur emploi [durant la pandémie] ont été évincées illégalement parce qu'elles n'avaient plus les moyens de payer leur loyer. »

1 Plaider en faveur d'un revenu de base garanti

Pour les femmes et les personnes de la diversité de genre qui n'ont pas les moyens financiers de répondre à leurs propres besoins fondamentaux ainsi qu'à ceux de leurs enfants, il peut s'avérer extrêmement difficile de quitter une situation familiale, une relation personnelle ou une relation d'emploi violente. Durant la pandémie, de nombreux prestataires de services de lutte contre la VFG ont constaté que le revenu fiable et prévisible garanti par le programme de Prestation canadienne d'urgence (PCU) a eu un effet positif sur les personnes qui ont recours à leurs services. Le mouvement pour l'instauration d'un revenu garanti au Canada existe depuis un certain temps déjà, mais l'analyse qu'il a portée jusqu'à maintenant ne tient pas compte de son potentiel pour réduire la VFG.

Les participant·e·s aux Labos de justice de genre proposent les principales pistes de recherche suivantes :

- Quels ont été les effets générés de la PCU pour les groupes de la diversité?

- Quels effets un revenu de base garanti aurait-il sur la division du travail historiquement genré et sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes?
- Un revenu de base garanti servirait-il de facteur de protection contre la VFG et de fondement pour rebâtir des vies après la VFG, en particulier dans le contexte d'une nouvelle crise de santé publique ou d'une catastrophe environnementale?
- Quelles sont les recherches existantes sur le revenu de base garanti comme facteur de protection contre la pauvreté dans le contexte d'une crise de santé publique ou d'une catastrophe environnementale?
- S'il existe un solide argumentaire genré en faveur du revenu de base garanti, quel modèle serait le meilleur pour les femmes et les personnes de la diversité de genre, et pourquoi?

Les participant·e·s aux Labos de justice de genre proposent les pistes d'action suivantes :

- Créer une liste des rapports de recherche, des ressources, des foires aux questions et des fiches de renseignements existantes, en particulier dans le contexte canadien.
- Cerner les groupes et les projets qui plaident déjà pour un revenu de base garanti et examiner les possibilités de collaboration. Par exemple, collaborer pour augmenter la section consacrée à la VFG dans le rapport Le revenu de base et l'économie des soins de LEAF, et travailler avec la campagne ubiworks.ca pour y intégrer une analyse des questions relatives au genre.
- Cerner les organismes qui soutiennent le principe d'un revenu de base garanti, dont les organisations de femmes, les autres organismes communautaires, les organisations syndicales, les chercheur·euses universitaires, les partis politiques ayant des politiques relatives au revenu garanti, les organisations autochtones, les groupes anti-pauvreté, les leaders communautaires, les hauts fonctionnaires, les chambres de commerce locales et les citoyen·ne·s engagé·e·s.
- Mener des recherches sur les probabilités qu'un revenu de base garanti entraîne des effets positifs en matière de violence fondée sur le genre au Canada.



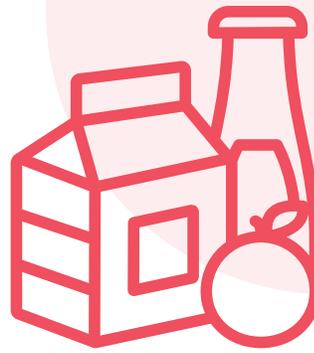
On a vu des femmes qui se sont dit, “c’est bien, le Canada essaie de m’aider”, et qui ont fait la demande au programme de PCU, pour se faire dire plus tard qu’elles n’étaient pas admissibles et se faire demander de rembourser les prestations... On a dit “Pardon!?” [Le gouvernement] demandait aux femmes de rembourser de l’argent qu’elles avaient déjà dépensé pour payer leur loyer et nourrir leurs enfants, tu comprends? »

2 Garantir la sécurité alimentaire

Durant la pandémie, les femmes ont collectivement subi davantage de pertes d'emploi et de revenu que les autres groupes sociaux, ce qui a eu pour effet d'aggraver leurs problèmes d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire est particulièrement aiguë dans certaines communautés, comme les collectivités du Grand Nord, où les prix des aliments sont inabornables pour la plupart des personnes. On observe un manque généralisé de souveraineté alimentaire, laquelle désigne l'accès à des aliments culturellement appropriés qui sont sains, produits de manière durable et sur une base locale.

Les participant·e·s aux Labos de justice de genre proposent les pistes suivantes pour la recherche et la mise en place de réseaux :

- Encourager et mobiliser davantage de projets favorisant la sécurité alimentaire, tels que :
 - les jardins communautaires;
 - les programmes « de la cour au jardin », qui aident les résident·e·s à transformer leurs pelouses ou leurs balcons en espaces propices au jardinage et à la culture des aliments;
 - les programmes qui livrent des boîtes d'aliments sains aux familles à faible revenu;
 - les programmes de centres alimentaires de quartier (relevant habituellement de partenariats



entre des organismes communautaires, des marchés fermiers et d'autres intervenant·e·s), qui soutiennent les projets et réseaux locaux de sécurité alimentaire;

- les programmes de préparation alimentaire et de nutrition intégrant des menus culturellement adaptés et l'acquisition de compétences particulières, comme la mise en conserve;
 - les mets préparés pour les personnes qui n'ont pas accès à une cuisine;
 - les banques alimentaires communautaires pour contribuer à sensibiliser les populations à la réalité de l'insécurité alimentaire;
 - les programmes alimentaires en milieu scolaire;
 - les réseaux traditionnels de mise en commun des ressources alimentaires (par ex., les produits de la chasse et de la pêche);
 - les entreprises et partenariats à vocation sociale axés sur la sécurité alimentaire.
- Se renseigner sur les projets de sécurité alimentaire qui ont réussi, comme l'entreprise à vocation sociale « Operation Grow », à Midland, en Ontario, et les nouveaux partenariats développés par la Première Nation Beausoleil pour faire livrer des aliments sur l'île qu'elle occupe; examiner les possibilités de reproduire ces pratiques prometteuses.
 - Sensibiliser la population aux types de dons les plus utiles en situation de crise (par ex., offrir de cartes-cadeaux pour la livraison de produits alimentaires commandés en ligne plutôt que des aliments).
 - Encourager les réseaux de producteurs/agriculteurs à livrer des aliments frais dans des espaces communautaires facilement accessibles.
 - Encourager ou créer des réseaux intégrant des groupes de défense de la sécurité alimentaire, des universitaires et d'autres professionnel·le·s s'intéressant à cette question, d'une part, et des groupes précis de personnes qui subissent de l'insécurité alimentaire, comme les nouvelles arrivantes, d'autre part.



Tout le monde n'a pas forcément l'espace nécessaire pour stocker ou préparer des aliments. Certains appartements n'ont que des petits réfrigérateurs et très peu d'espace pour ranger les aliments. »

3 Mettre fin à l'itinérance des femmes et des personnes de la diversité de genre

Durant les périodes de confinement, dans bien des cas, les personnes les plus à risque de subir de la violence fondée sur le genre ignoraient que les refuges d'urgence étaient toujours ouverts ou hésitaient à se rendre dans les refuges par crainte d'y contracter la COVID-19. Mais même lorsqu'elles ont eu recours aux services des refuges, le manque chronique de lits a fait en sorte que bon nombre d'entre elles ont dû être refusées par manque de place. Malgré les liens clairs entre l'itinérance et les traumatismes, on observe toujours un cruel manque de services et de soutien en santé mentale et de programmes de réduction des méfaits dans tout le pays.

Les participant·e·s aux Labos de justice de genre mettent de l'avant les thèmes précis suivants pour les efforts de plaidoyer :

- Une réglementation municipale exigeant que tous les nouveaux bâtiments comportent une portion de logements abordables (comme à Toronto).
- Une réglementation municipale plus sévère visant à décourager les locations de courte durée, comme des règlements visant à empêcher les entreprises d'acheter des maisons privées pour les transformer en unités locatives de type Airbnb.
- L'augmentation des taxes sur les immeubles d'habitation qui retirent des logements (par exemple, les sous-sols) du pool locatif.
- Des incitatifs fiscaux aux promoteurs pour les amener à bâtir des logements abordables et des logements locatifs plutôt que des condominiums.
- Faire en sorte que les programmes gouvernementaux de supplément de loyer soient plus souples et acceptent certains types de logements qui en sont actuellement exclus.
- Examiner la possibilité de mettre en place des programmes visant l'amélioration du rendement énergétique pour les bâtiments plus anciens et le soutien au « vieillissement chez soi » et à d'autres mesures liées à la mobilité. Plaider pour que les aîné·e·s puissent rester dans leurs communautés lorsque leurs besoins en matière de logement



Dans notre région (rurale de Colombie-Britannique), le taux d'inoccupation des logements locatifs est pratiquement de 0 %. »

changent, plutôt que de réinstaller les aîné·e·s dont les enfants ont quitté le foyer dans de nouvelles communautés, loin de leurs réseaux établis.

- Plaider pour que des changements soient apportés au modèle existant de financement fédéral des logements abordables de manière à offrir des prêts sans intérêt plutôt qu'un financement de contrepartie (plusieurs provinces n'ont pas accès aux fonds de contrepartie, parce qu'elles n'ont que très peu, voire pas du tout de fonds à consacrer au logement abordable).
- Mener des efforts pour créer des partenariats élargis entre tous les paliers de gouvernement, les entrepreneurs en construction et les promoteurs immobiliers et les défenseur·e·s du droit au logement, dont les organisations de locataires, les réseaux de campements et les militant·e·s pour le logement.





Il faut écarter l'idée voulant que le logement soit un investissement ou une marchandise : c'est un bien de première nécessité. »

- Collaborer avec les gouvernements pour élargir la définition de « personne itinérante » de manière à inclure les résident-e-s des refuges pour survivant-e-s de la VFG.
- Offrir des subventions d'équipement aux organismes de services sociaux pour favoriser la construction de logements supervisés.
- Plaider pour la mise en place de programmes tenant compte des traumatismes conçus spécialement pour les survivant-e-s de la VFG, notamment pour empêcher que des survivant-e-s perdent leur logement en raison de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.
- S'attaquer aux obstacles trop restrictifs qui empêchent souvent les survivant-e-s de la VFG d'accéder à un logement prioritaire, comme les délais de demande trop courts et les lignes directrices relatives aux non paiement d'arriérés.
- Contester les exigences irréalistes de la Société d'aide à l'enfance, comme de donner à chaque enfant sa propre chambre à coucher ou de disposer de deux chambres à coucher avant même de permettre aux enfants de visiter.
- Plaider en faveur d'un financement pour aider les survivantes de la VFG à s'orienter et à contourner les restrictions bureaucratiques pour trouver un logement sûr.

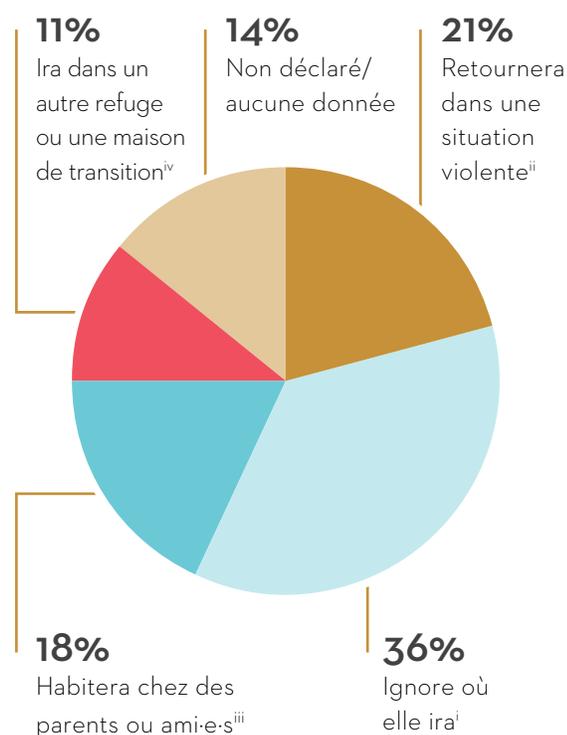
- Éliminer immédiatement les obstacles bureaucratiques au logement sûr, comme la règle interdisant à deux personnes résidant à la même adresse de recevoir des prestations de soutien du revenu. Le système devrait plutôt encourager le partage des logements et favoriser les liens sociaux.

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre proposent les prochaines étapes suivantes :

- Mener une analyse des coûts et avantages à long terme pour démontrer les avantages des programmes de logement abordable.
- Concevoir des campagnes de plaidoyer, de communications et/ou d'engagement communautaire pour combattre le syndrome « pas dans ma cour » et déstigmatiser l'itinérance.
- Cerner les concepts clés des stratégies efficaces en matière de logement, comme la réduction des méfaits.
- Assurer le suivi des projets gouvernementaux en matière de logement de manière à mesurer leur avancement et garantir la responsabilisation.
- Renforcer les relations avec les gestionnaires immobiliers et d'autres fournisseurs de logements.
- Aider les organismes de lutte contre la VFG à collaborer avec les réseaux centrés sur le logement et l'itinérance de manière à améliorer leur compréhension des liens entre la VFG et l'itinérance.
- Documenter les liens entre l'abordabilité du logement et la VFG, en particulier dans le contexte de la préparation aux situations d'urgence.
- Renforcer l'argumentaire en faveur de la mise en œuvre de l'ACSG+ dans la recherche portant sur le logement.
- Examiner les solutions de rechange au modèle « logement d'abord », qui est surtout conçu pour les personnes vivant dans la rue, et non pour les femmes qui échappent à la violence.
- Faire valoir le besoin urgent de logements supervisés pour les femmes ayant un lourd passé traumatique afin d'empêcher les évictions dues à des problèmes de comportement ou de toxicomanie.
- Dans les collectivités où les places en refuge sont insuffisantes, examiner la possibilité de développer des partenariats avec des hôtels.

Où vont les femmes lorsqu'elles quittent un refuge d'urgence

Même si les employé·e·s des refuges essaient toujours d'aider les survivant·e·s à trouver un logement lorsqu'elles quittent leur service, ça n'est pas toujours possible en raison des restrictions de financement et du grave manque d'options de logement abordables et sûres.



ⁱ Celles qui quittent un refuge sans un plan défini peuvent se retrouver dans un motel ou un hôtel si elles en ont les moyens, mais il est possible que leur agresseur parvienne à les traquer par leur carte de crédit. D'autres peuvent essayer de trouver un lit dans un refuge pour sans-abri, où le manque de sécurité est souvent un problème. D'autres peuvent essayer de vivre dans leur voiture ou de survivre dans la rue, mais ce sont aussi des situations dangereuses et les femmes qui ont des enfants avec elles risquent de les voir appréhendés par les services de protection de l'enfance.

ⁱⁱ De nombreuses raisons peuvent expliquer qu'une survivant·e choisisse de retourner vers un agresseur, dont le manque d'options de logement et le manque d'argent. Une étude a démontré que les femmes qui mettent fin à une relation pour élever leurs enfants seules sont cinq fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté.

ⁱⁱⁱ Le fait de résider temporairement chez un parent ou une connaissance n'est pas une solution permanente et est considéré comme une forme d'itinérance cachée. Ça peut aussi être dangereux : ce sont souvent des endroits où un agresseur ira chercher la survivant·e, ce qui peut exposer le parent ou la connaissance à sa violence. Dans certains cas, les parents ou les ami·e·s peuvent aussi s'avérer violent·e·s, formuler des conditions déraisonnables, demander des « faveurs » relevant de l'exploitation ou même solliciter des rapports sexuels en échange de l'accueil offert.

^{iv} En raison des restrictions en matière de financement, la plupart des refuges d'urgence sont obligés de limiter la durée du séjour des survivant·e·s. Les séjours peuvent aller de quelques semaines à quelques mois. Les maisons de transition et les résidences de deuxième étape offrent de l'hébergement à plus long terme et un soutien continu, parfois jusqu'à deux ans, mais ce type d'hébergement est très rare.



Ici, sur la côte, dans les premiers jours de la pandémie, tout le monde est plus ou moins disparu. Tou·te·s nos client·e·s sont soudainement devenu·e·s étrangement silencieux·ses. Particulièrement les survivant·e·s trans et issues de la diversité de genre. Cela s'explique en bonne partie par le fait que les survivant·e·s ont dû emménager avec des membres de leur famille qui ne reconnaissent pas leur expression de genre ou perpétuaient eux-mêmes des préjugés. »



L'isolement s'est aggravé dans les communautés et la violence familiale a aussi beaucoup augmenté. Et comme bon nombre de ces collectivités n'ont pas accès à Internet, on a eu beaucoup de mal à rester en contact avec ces personnes. De nombreuses femmes étaient soumises à la traite et n'avaient aucun moyen de chercher de l'aide. »

4 Améliorer les infrastructures en milieu rural

L'absence de moyens de transport sûrs et abordables et d'infrastructure technologique dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques fait en sorte que les femmes et les personnes de la diversité de genre y sont particulièrement isolées. Certaines régions n'ont aucune option de transport interurbain et les déplacements en hiver, même en voiture, peuvent être dangereux. Les services de téléphone et d'Internet sont très chers et peu fiables, et le signal est souvent trop faible pour soutenir des outils de communication élémentaires comme Zoom.

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre proposent les pistes d'action suivantes pour s'attaquer au problème des transports en milieu rural :

- Collaborer avec les différentes parties prenantes pour développer une stratégie coordonnée en vue du prochain cadre de financement fédéral des solutions de transport en milieu rural (prévu en 2026).
- S'assurer que toutes les personnes chargées de prendre des décisions en matière de transport aient elles-mêmes utilisé les services existants dans leurs collectivités.
- Envisager de créer de nouveaux partenariats entre les organismes communautaires et les prestataires de services pour garantir des transports sûrs aux survivant-e-s de la VFG. Consulter les femmes qui ont besoin de ces services et les inclure dans les recommandations.
- Plaider pour que les organismes communautaires reçoivent le financement nécessaire pour organiser le transport d'urgence des survivantes de la VFG.
- Créer et relayer une liste d'organismes et de services de transport en milieu rural, comme la Rural Transportation Association de Nouvelle-Écosse, le programme de raccompagnement sécuritaire pour femmes autochtones de Winnipeg et les études réalisées par le [Rural Ontario Institute](#).

Les participant·e·s aux Labos de justice de genre proposent les pistes d'action suivantes pour s'attaquer aux problèmes liés aux services de téléphone et d'Internet en milieu rural :

- Plaider pour étendre le service 211 aux collectivités rurales, éloignées et nordiques.
- Plaider pour le financement de recherches visant à recueillir des données démontrant les effets négatifs des problèmes liés aux infrastructures dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques sur les survivantes de la VFG.
- Plaider pour que le CRTC garantisse un niveau de service équitable dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques et pour régler le problème du « dernier kilomètre » en matière d'accès à Internet (lorsque les collectivités ont techniquement accès à l'infrastructure d'Internet, mais ne sont pas en mesure de distribuer le service aux résidences).
- Sensibiliser les organismes communautaires en milieu rural à propos des options de prestation de service souples, comme les rendez-vous téléphoniques et l'envoi de documents par message texto ou sous la forme de photos.
- Créer des cartes des points d'accès sans fil existants; mettre en place de nouveaux points d'accès informels.
- Plaider pour des mesures et des politiques adaptées aux localités afin de s'attaquer aux problèmes structurels fondamentaux et de manière à interagir efficacement avec le marché des télécommunications.
- Examiner les possibilités d'intégrer le modèle coopératif aux ressources Internet.



Dans les régions rurales, il n'y a pas de services de taxi ou de navettes. Greyhound n'est plus là. Si on n'a pas les moyens d'avoir un véhicule, on est coincé. »



Dans les régions rurales, nordiques et éloignées, où la méfiance à l'égard des organismes gouvernementaux est répandue, les ONG féministes se démarquent par leur capacité à gagner la confiance des collectivités locales. »



L'augmentation des appels à l'aide urgents observée durant la pandémie ne s'est toujours pas résorbée. »



⁵ Veuillez consulter la série de rapports [Vers une nouvelle normalité](#) de la Fondation canadienne des femmes portant sur les effets de la pandémie de COVID-19 en matière d'égalité des genres au Canada.

5 Garantir le financement durable des services de lutte contre la VFG

Les programmes qui viennent en aide aux survivant-e-s de la VFG au Canada sont chroniquement sous-financés et opèrent en sous-effectif depuis des dizaines d'années⁵. Il existe peu de programmes de prévention pour contribuer à freiner la VFG avant qu'elle ne survienne. La justice de genre ne pourra jamais être atteinte sans un financement durable et continu des services de lutte contre la VFG.

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre proposent les principales pistes de recherche suivantes :

- Comment les organisations féministes pourraient-elles intégrer les conclusions du rapport publié en août 2021 par Imagine Canada afin de concevoir (ou de collaborer à) une campagne de lobbying pour un modèle de financement axé sur la mission?
- Quelles sont les modalités de financement de base actuellement en vigueur? Qu'est-ce qui serait le plus approprié dans le contexte canadien?
- Des organisations de femmes de portée internationale ont-elles efficacement fait valoir l'importance du financement durable des services de lutte contre la VFG en utilisant la CEDAW ou d'autres instruments de défense des droits de la personne comme outil pour tenir les gouvernements responsables de leurs engagements à mettre fin à la discrimination envers les femmes et à la VFG?

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre proposent les pistes suivantes comme possibles prochaines étapes :

- Former des groupes de pression, y compris des groupes de travail régionaux. Garantir la représentation de multiples communautés, dont les Autochtones, les jeunes, les personnes noires et racisées, les personnes immigrantes, les défenseur-e-s des droits des personnes handicapées, les personnes issues des milieux urbains et ruraux, les personnes 2SLGBTQI+, etc.

- Concevoir un processus de financement alternatif (par exemple, demander à être ajouté sur une liste, devenir un organisme approuvé, etc.)
- Collaborer avec le gouvernement fédéral, les provinces et territoires pour transformer les possibilités de financement par projets en possibilités de financement de base.
- Trouver du financement pour mandater des chercheur-euses, des auteur-rices et/ou une agence de communication pour concevoir une campagne de

défense des intérêts publics présentant un message clair, concis et pratique au sujet des besoins en matière de financement. Dresser une « liste de souhaits » d'outils de communication facilement partageables.

- Plaider pour des conditions de travail décentes dans le secteur de la lutte contre la VFG, y compris des salaires justes, des congés payés, des avantages sociaux et régimes de pension et des horaires de travail flexible.

Le coût élevé du sous-financement des services de lutte contre la VFG

Le sous-financement chronique des services essentiels de lutte contre la violence fondée sur le genre cause du tort à plusieurs niveaux.



Pour les personnes qui subissent de la VFG :

Décès attribuables au manque de lits en refuge et d'autres soutiens essentiels

Longues listes d'attente pour des services essentiels comme le soutien psychologique des survivant-e-s d'agression sexuelle

Services peu fiables; de nombreux programmes efficaces ne sont offerts que pour un an ou deux parce que la plupart des bailleurs de fonds ne financent que de nouveaux programmes



Pour les employé-e-s :

Mauvaises conditions de travail, salaires bas, peu d'avantages, horaires précaires

TSPT non traités, roulement élevé, épuisement professionnel

Temps perdu à refaire des demandes de financement à court terme et à rédiger des rapports plutôt que d'offrir des programmes de première ligne essentiels



Pour les organismes :

Incapacité à répondre adéquatement aux situations d'urgence comme la pandémie de COVID-19

« Dérive de la mission » : les priorités en matière de financement sont déterminées par des bureaucrates plutôt que par la communauté/collectivité

Aucun financement des dépenses de base, comme le mobilier, l'Internet, le chauffage, la formation du personnel, etc.

Aucun financement des réseaux ou de la coordination des services



Pour l'ensemble de la collectivité :

Les causes profondes de la VFG ne sont jamais éliminées, les programmes de prévention et le plaidoyer en faveur de changements systémiques ne sont pas financés

Les décisions qui sont prises par des organismes gouvernementaux (par ex., la planification en cas de pandémie, l'aide sociale, les services aux aîné-e-s) ont souvent des répercussions négatives sur les survivant-e-s, puisque les organismes communautaires sont rarement financés pour faire du travail de plaidoyer et de définition des politiques

Les communautés marginalisées n'ont nulle part où aller. En raison des préjudices historiques subis aux mains de la police, des professionnel-le-s de la santé, des organismes gouvernementaux et du système de justice, les organismes communautaires sont souvent les seuls espaces dignes de confiance pour certaines personnes.

6 Faire face à la crise de santé mentale

Les survivant-e-s de la violence dans les relations intimes, d'agression sexuelle et de harcèlement en milieu de travail n'ont habituellement pas un accès rapide et abordable aux services de soutien psychologique. De la même manière, les personnes qui travaillent dans les refuges et les centres de crise n'ont que très peu d'aide pour traiter leurs propres traumatismes indirects ou TSPT. Depuis le début de la pandémie, l'effet cumulatif de l'inquiétude de contracter la COVID-19 (en particulier chez les travailleur-euses essentiel-le-s), de la perte de revenu attribuable aux fermetures d'entreprises, de la nécessité pour les parents de travailler de la maison pour prendre en même temps soin des petits enfants ou aider les plus grands avec leur apprentissage en ligne, et du stress constant de devoir vivre en confinement a créé une véritable crise nationale en matière de santé mentale.

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre mettent de l'avant les besoins urgents suivants en ce qui a trait aux services de soutien en santé mentale pour les survivantes de la VFG et les personnes qui travaillent dans le secteur de la lutte contre la VFG :

- Des recherches féministes intersectionnelles sur les effets qu'ont eus les restrictions liées à la pandémie sur la santé mentale des survivantes de la VFG, avec un accent particulier sur l'examen des intersections entre différents enjeux socioéconomiques (par exemple, la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont des facteurs de risque connus pour la santé mentale).

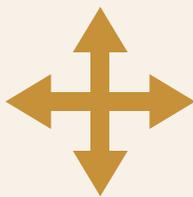


- Des services de santé mentale tenant compte des traumatismes à l'intention des survivant-e-s qui intègrent des approches de réduction des méfaits en matière de toxicomanie.
- Des services de santé mentale tenant compte des traumatismes à l'intention des travailleur-euses de première ligne dans le secteur de la lutte contre la VFG, afin de traiter les traumatismes indirects et les TSPT.
- Des solutions d'interventions communautaires dans les situations de crise de santé mentale; le recours à la police, en plus de mettre physiquement à risque les personnes qui sont en crise, aggrave leur traumatisme, en particulier chez les communautés racisées, noires et autochtones.
- S'attaquer aux lacunes en matière de services, notamment les services adaptés aux personnes 2SLGBTQI+ et aux femmes noires et asiatiques.
- Examiner les programmes qui favorisent la création de liens chez les survivant-e-s autochtones, comme les cérémonies itinérantes et les huttes de sudation, les cérémonies communautaires de la couverture, les cérémonies à domicile, les programmes de confection de tambours, etc.
- Examiner les programmes qui amènent les survivant-e-s et leurs enfants à s'amuser et à éprouver de la joie, comme les soirées de jeux et les programmes artistiques. Ces approches contribuent à atténuer le stress, à créer des liens sociaux et à renforcer la confiance à l'égard des prestataires de services.



On [nous] a privé de communauté. Et c'est la chose dont les femmes ont le plus besoin lorsqu'elles cherchent à guérir après avoir subi de la violence. On a vraiment besoin d'être entourées. »

7 Améliorer l'orientation au sein des systèmes



Trop souvent, les survivantes de la VFG n'arrivent pas à accéder aux services communautaires et gouvernementaux dont elles ont besoin parce que la réglementation est inutilement stricte, les règles prêtent à confusion, la communication est mauvaise et les procédures bureaucratiques sont trop compliquées. Bon nombre des mesures de soutien instaurées par les gouvernements durant la pandémie étaient inaccessibles pour les personnes qui en avaient le plus besoin, en plus de comporter des dispositions de récupération qui étaient préjudiciables à celles qui subissaient les pires difficultés financières. De plus, ces mesures prêtaient à confusion, même pour les prestataires de services habitués aux exigences bureaucratiques complexes. De meilleurs mécanismes d'orientation au sein des systèmes aideraient les survivant-e-s à trouver rapidement l'assistance dont elles ont besoin.

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre proposent les stratégies suivantes pour aider les client-e-s à s'orienter au sein des systèmes existants, réduire les formalités administratives et éliminer certains obstacles systémiques :

- Lorsque cela est possible, accompagner les client-e-s à chaque rendez-vous (juridique, médical ou en recherche de logement) pour défendre leurs intérêts, renforcer leur sécurité et améliorer leurs résultats.
- S'informer sur les processus d'accès et d'admission des différents organismes dont les survivant-e-s de la VFG dépendent et faire en sorte de bien comprendre leurs philosophies respectives avant d'y référer les femmes. Idéalement, pour les références futures, identifier parmi le personnel des organismes des « personnes ressources » qui comprennent bien les enjeux liés à la VFG.
- Plaider en faveur d'un « point d'entrée unique » où les personnes peuvent trouver l'aide dont elles ont besoin, en élargissant le service 211 ou en développant un système en ligne qui serait facile à reproduire et à maintenir à l'échelle communautaire.
- Plaider à l'échelle locale pour une entente de type « sans fausse route », c'est-à-dire une stratégie collaborative en vertu de laquelle les organismes



Les organismes communautaires auraient pu prendre divers moyens pour s'adapter, mais ont plutôt choisi de faire le strict minimum; un modèle de soin ancré dans la base communautaire aurait été utile. »

communautaires s'engagent à prêter assistance aux personnes dans le besoin jusqu'à ce que celles-ci puissent être orientées vers les intervenant-e-s approprié-e-s au sein des organismes pertinents.

- Plaider pour le financement de la traduction des documents dans d'autres langues que l'anglais et le français.
- Dans les collectivités rurales où les services sont rares, établir des partenariats avec les prestataires communautaires existants (comme les banques alimentaires et les refuges) de manière à garantir que les services soient accessibles et accueillants pour tous les groupes, y compris les survivant-e-s de la VFG, les personnes 2SLGBTQI+, les nouvelles arrivantes, etc.
- Examiner la possibilité de créer un service de transport communautaire dédié, que pourraient se partager les refuges et autres organismes de services sociaux pour transporter de manière sécuritaire les femmes et leurs enfants entre les foyers et les refuges; offrir un accompagnement physique lorsque cela est possible.

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre mettent de l'avant le besoin de bâtir des partenariats pour améliorer l'orientation au sein des systèmes et/ou concevoir des approches innovantes :

- Mener une enquête auprès des organisations féministes afin de comprendre comment elles aident leurs client-e-s à s'orienter au sein des systèmes pour accéder à toute la gamme des soutiens dont elles

ont besoin; par exemple, les services de soutien en santé mentale, les services d'aide en matière de toxicomanie, les services d'établissement, les mesures de soutien du revenu, etc.

- Collaborer avec d'autres organismes pour rester au fait des changements apportés aux programmes d'aide sociale et être en mesure de relayer ces renseignements aux client·es et aux autres parties concernées.
- Consulter le service 211, les centres d'information communautaires et des organisations comme InformOntario et l'Association nationale des centres d'amitié.
- Relayer des stratégies que les organismes communautaires locaux pourraient employer pour aider les utilisatrices des services à cerner et à communiquer avec les services dont elles ont besoin (par exemple, comment mettre à jour la liste du service 211, des conseils pour joindre les utilisatrices des services par les médias sociaux, etc.).

- Sensibiliser les autres prestataires de services au sujet des effets de la VFG sur la capacité des personnes à accéder à leurs services et/ou sur les effets différenciés selon le genre des situations d'urgence publique.
- Plaider pour que la police, les services de soins de santé, les services sociaux, les travailleur·euses sociaux et tout autre prestataire de services sans but lucratif appelé à interagir avec des survivant·e·s reçoivent une formation appropriée en matière de soins tenant compte des traumatismes.

Les participant·e·s aux Labos de justice de genre mettent de l'avant le besoin de trouver des moyens de surmonter les obstacles technologiques émergents qui entravent l'accès aux services communautaires, aux programmes communautaires et à d'autres soutiens essentiels :

- Garantir que le passage à la prestation de services en ligne n'empêche pas les survivantes de la VFG d'obtenir l'aide dont elles ont besoin, et plaider pour la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation technologique à l'intention des personnes qui éprouvent le plus de difficultés à cet égard, dont les aîné·e·s, les personnes peu alphabétisées ou aux compétences en calcul limitées, celles dont la langue première n'est pas l'anglais ou le français, celles qui ont des troubles d'apprentissage, etc.
- Sensibiliser les autres organismes au fait que leurs exigences technologiques créent des obstacles pour les survivant·e·s, comme lorsque les tribunaux demandent aux personnes de transmettre des documents par télécopieur.
- Plaider en faveur d'un financement pour offrir aux survivantes des téléphones cellulaires temporaires ou d'autres moyens technologiques à utiliser en cas d'urgence.
- S'attaquer à l'exigence de pièces d'identité reconnues pour accéder aux services, en particulier aux soins médicaux d'urgence et aux prescriptions.



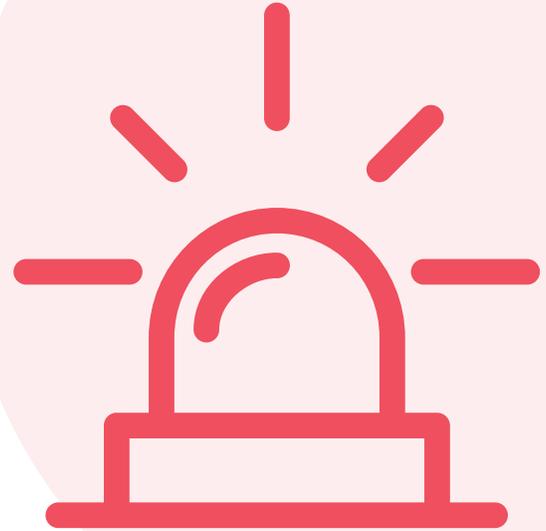
Il est inadmissible qu'une personne, lorsqu'elle appelle, se fasse répondre : "Oh non. On ne s'occupe pas de ça ici." D'accord, qui s'en occupe, alors? Comment peut-on la diriger vers cette autre ressource et s'assurer qu'on s'occupera d'elle aussi bien que possible? »

8 Réaliser une analyse comparative entre les sexes/genres plus (ACSG+) de la planification des situations d'urgence

Les messages de santé publique qui encourageaient la population à « rester en sécurité, rester à la maison » sans en même temps spécifier que « si vous ne vous sentez pas en sécurité à la maison, des refuges d'urgence sont toujours ouverts » ont mis des vies en danger. La VFG est rarement prise en considération dans la planification des situations d'urgence. Il en va de même pour de nombreuses questions qui ont des effets disproportionnés sur les communautés marginalisées et/ou de la diversité. Cela explique en partie pourquoi celles-ci subissent habituellement les pires effets des grandes catastrophes. Les responsables des décisions relatives à la santé publique et à la planification des situations d'urgence doivent absolument intégrer l'ACSG+ à leurs politiques et à leurs procédures.

Les participant.e-s aux Labos de justice de genre mettent de l'avant les principales pistes d'action suivantes pour les organismes de lutte contre la VFG en matière de planification des situations d'urgence :

- Développer des outils pour aider les organismes sans but lucratif de lutte contre la VFG à concevoir leurs propres plans de préparation aux situations d'urgence ou à mettre à jour des plans existants en priorisant la sécurité des personnes les plus marginalisées, en particulier les femmes et les personnes trans et non binaires qui sont noires, autochtones et racisées, qui sont en situation de handicap et/ou qui ont un statut d'immigration précaire.
- Mettre des professionnel-le-s de la préparation aux situations d'urgence en contact avec des chercheur-euses dont l'objet du travail est de cerner les besoins communautaires en matière de planification des situations d'urgence et de crise sanitaire. Les encourager à se renseigner auprès de groupes communautaires locaux qui se sont bien tirés d'affaire lors des vagues successives d'écllosion de la COVID. Qu'ont-ils fait qui a bien fonctionné? Ces processus peuvent-ils être reproduits?



Pour les personnes en situation de handicap, tous les aspects de leur vie ont été bouleversés. »

- Consulter des défenseur-e-s des droits et intérêts des Autochtones qui se spécialisent dans les droits issus des traités. Par exemple, onze Premières Nations du Yukon ont réglé leurs revendications territoriales et sont en train de préparer des ententes relatives à législation sur les mesures d'urgence, entre autres questions.
- Dans la conception des moyens organisationnels, tenir compte des différences entre atténuation, préparation, intervention et rétablissement :
 - Atténuation : empêcher la catastrophe de se produire; relève la nécessité de renforcer nos communautés contre la VFG et les autres effets générés des crises



J'ai constaté que les victimes de la VFG n'étaient pas vraiment prises en considération dans certaines interventions provinciales [dans le contexte de la pandémie] et dans les communications officielles en Colombie-Britannique. Lorsque nous nous en sommes plaints, on nous a répondu, "Oh, c'est vrai, la maison n'est pas un endroit sûr pour certaines personnes, et celles-ci peuvent se déplacer en dehors de leur administration sanitaire pour chercher refuge". Mais il a fallu que nous soulevions cette question, alors qu'elle devrait déjà être prise en compte dans les interventions de santé publique. »

- Préparation : l'objet des discussions dans le cadre des Labos de justice de genre
- Intervention : l'axe prioritaire durant la pandémie de COVID-19 jusqu'à présent
- Rétablissement : peu de ressources pour l'instant

Les participant-e-s aux Labos de justice de genre mettent de l'avant les principales pistes d'action suivantes en matière d'application de l'ACSG+ à la planification des situations d'urgence :

- Faire pression à l'échelle provinciale et territoriale pour intégrer l'ACSG+ aux processus de planification des situations d'urgence et de santé publique.
- Plaider en faveur de la représentation de l'ACSG+ aux tables de planification des situations d'urgence et de santé publique (aux paliers municipal, régional, provincial/territorial et fédéral). Idéalement, chaque instance responsable de la planification des situations d'urgence en matière de santé publique devrait comporter un-e agent-e de liaison ACSG+ afin de garantir que la planification tienne compte des questions de genre dans une perspective intersectionnelle.
- Sensibiliser les intervenant-e-s engagé-e-s dans la lutte contre la VFG à l'importance de la planification en matière de santé publique dans diverses administrations.
- Mener des recherches sur les outils d'ACSG+ existants afin de déterminer s'ils pourraient être employés dans le cadre de la planification des situations d'urgence ou si de nouveaux outils doivent être développés.
- Chercher des membres des différentes instances de planification des situations d'urgence et de santé publique qui pourraient faire valoir l'ACSG+ au sein de leur organisme.
- Consulter les groupes communautaires afin de compiler une liste des stratégies et des ressources en matière d'ACSG+ qui ont bien fonctionné durant la pandémie de COVID-19. Reprendre des exemples précis et des histoires personnelles pour décrire efficacement les lacunes en matière de planification d'urgence aux autorités de santé publique et aux autres organismes gouvernementaux.

Le problème avec l'approche « universelle » de la planification des situations d'urgence

Les messages de santé publique encourageaient les gens à éviter la COVID-19 en restant à la maison, mais personne n'a songé à ajouter la mention, « ... mais si votre maison n'est pas un endroit sûr, les refuges d'urgence sont toujours ouverts », ce qui a porté de nombreuses victimes de la VFG à croire qu'elles n'avaient nulle part où aller.

Au Canada, la plupart des administrations n'ont pas recueilli de données sur les effets de la pandémie sur différents groupes; il a fallu plusieurs mois aux autorités de santé publique pour s'attaquer aux taux d'infection plus élevés dans les quartiers à faible revenu.



Les interventions en situation d'urgence qui ne tiennent pas compte d'une diversité d'expériences causent souvent des torts involontaires.

Les conditions d'admissibilité au programme fédéral de Prestation d'urgence (PCU) ont disqualifié des milliers de personnes, y compris celles vivant avec les revenus les plus faibles, la plupart des personnes occupant des emplois non traditionnels ainsi que celles qui reçoivent des prestations d'invalidité.

En Ontario, les tests rapides de détection de la COVID étaient initialement distribués dans des succursales de la Régie des alcools, ce qui reflétait un manque de respect à l'égard des personnes qui ne prennent pas d'alcool pour des raisons religieuses ou personnelles ou qui sont des alcooliques en voie de rétablissement.

ANNEXE 1 : À propos des Labos de justice de genre

Les Labos de justice de genre ont été créés par la Fondation canadienne des femmes dans le but d'examiner, dans une perspective féministe intersectionnelle, les répercussions de la pandémie de COVID-19 en matière de violence fondée sur le genre ainsi que ses effets relatifs à d'autres formes d'iniquités fondées sur le genre.

L'intention était de créer une communauté de collaboration afin de favoriser des discussions bienveillantes, flexibles et tournées vers l'avenir qui :

- donneraient l'occasion aux personnes travaillant dans les domaines des services, de la défense des droits, de la recherche et de l'activisme de mettre en commun leurs observations et leurs expériences concrètes;
- appliqueraient une analyse féministe intersectionnelle à ces observations de manière à cerner les problèmes dont les institutions et les services publics ne tiennent pas compte et, parfois, contribuent à aggraver;
- intégrer ces observations à des documents partagés dans le but de formuler des solutions pratiques et tournées vers l'avenir;
- préparer le terrain pour lancer les projets présentant le plus grand potentiel et la meilleure adhésion des participant·e·s aux Labos, tout en gardant les projets restants à l'esprit pour les futures collaborations et initiatives.

En tout, 64 personnes ont participé aux consultations des Labos, qui ont consisté en plusieurs rondes de conversation par conférences téléphoniques et rencontres Zoom. Des chaînes Slack ont été créées pour poursuivre les conversations avant, pendant et après chaque séance de rencontre. Les participant·e·s étaient aussi encouragé·e·s à communiquer par courriel avec les organisatrices si elles avaient des questions ou des préoccupations à soulever.

La première ronde de consultations a consisté en une série de conférences téléphoniques où les participant·e·s étaient invité·e·s à partager un large éventail d'observations, notamment au sujet de leurs propres expériences au sein du secteur en général, et durant la pandémie en particulier. Afin d'éclaircir un certain nombre des questions soulevées, leurs interventions ont été incluses dans un document en ligne et organisées dans un cadre de travail regroupant les catégories « lacunes », « manques » et « omissions ». La deuxième ronde de consultations a pris la forme de séances de remue-méninges. Le but de ces séances était d'examiner les thèmes qui avaient été nommés, de proposer des pistes d'action concrète pour s'attaquer aux problèmes cernés et de commencer à dresser une liste de parties concernées, de sympathisant·e·s, de conseiller·e·s et de possibles partenariats. Les participant·e·s se sont surtout efforcé·e·s de nommer des actions précises que la majorité jugeaient essentielles et qui présentaient un réel potentiel transformateur. Lors des séances Zoom suivantes, les participant·e·s ont continué à raccourcir ces listes et à clarifier certaines pistes d'action précises. Certain·e·s participant·e·s se sont ensuite réuni·e·s en groupes de travail en ligne afin de poursuivre ce processus de raffinement.

ANNEXE 2 : Liste des participants aux Labos de justice de genre

Silmy Abdullah, SALCO

Noura Affy, The SPACE Youth Centre

Katie Allen, Doctoral Candidate

Emma Arnold, Elizabeth Fry Society of Mainland Nova Scotia

Valérie Auger-Voyer, Ending Violence Association of Canada

Lourdes Balce, The Redwood

Nikki Baldwin, Planned Parenthood NL Sexual Health Centre

Megan Bateman, YWCA NWT

Adrienne Bozek, Making Changes Association

Annie Chau, Antigonish Women's Resource Centre & Sexual Assault Services Association

Katina Cochrane, First Nation Healing Centre

Cora Cole, Women Centres Connect

Cathy Coutts, Making Changes Association

Shelley Curtis Thompson, Pictou County Women's Resource and Sexual Assault Centre

Lieran Docherty, Woman Abuse Council of Toronto

Darcie Edwards, Thrive

Ray Eskritt, Harmony House

Fay Faraday, Faraday Law

Gaëlle Fedida, Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

Amy FitzGerald, BC Society of Transition Houses

Brin Friend, Terrace Women's Resource Centre Society

Rekha Gadhia, Calgary Immigrant Women's Association

Deirdre Goudriaan, Sources Trauma Counselling

Keri Guelke, BC Yukon Association of Drug War Survivors

Lauren Hancock, Ontario Association of Interval and Transition Houses

Kim Hawkins, Rise Women's Legal Centre

Heather Hay, Elder Abuse Prevention Muskoka

Tania Hlohovsky, Envision Counselling and Support Centre

Tara Howse, Howse Business Solutions

Misty Ireland

Dalya Israel, WAVAW Rape Crisis Centre

Lynda Kosowan, Scarborough Women's Centre

Patt Lenover-Adams

Kristen Lobay, Survivor's Hope Crisis Centre

Shahira Mabrouk, Saskatoon Open Door Society

Caitlin MacDonald, Community Resource Centre (Killaloe)

Haily MacDonald, Huronia Transition Homes

Aja Mason, Yukon Status of Women Council

Erin McKay, Planned Parenthood Ottawa

Abrah McKeen, The Redwood

Sandra McKellar, NL Sexual Assault Crisis and Prevention Centre

Hawa Mire, HYMIRE Consulting

Chanelle Morgan, Coverdale Centre for Women Inc.

Roberta Morrison, Coverdale

Judy Murphy, Elizabeth Fry Society New Brunswick

Mercedes Mwemera, Grande Prairie Friendship Centre

Eve Nyambiya, Brock University Human Rights and Equity

Brandis Oliver, Fort Frances Tribal Area Health Services

Iliana Omelus, Pluri-elles
Emily Oswald, WAVAW Rape Crisis Centre
Michael Parsons, Canadian Aboriginal AIDS Network
Candice Perry, Survivor's Hope Crisis Centre
Harlie Pruder, Thompson Crisis Centre
Samia Salomon, Maison d'Haiti
Monica Samuel, Black Women in Motion
Quinn Saretsky, The Elizabeth Fry Society of Manitoba
Samantha Sibley, Anishnaabe Kwewag Gamig, Inc. Regional
Women's Shelter
Nadine Sookermany, Fife House
Trina Stacey, Kahnawa'kehró:non
Miia Suokonautio, YWCA Halifax
Sara Tessier, Coverdale Courtwork Society
Elvira Truglia, Canadian Association of Midwives
Jac White, North York Women's Centre



**FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES**

Bureau national: 1920 rue Yonge, bureau 302, Toronto, ON, M4S 3E2
Numéro sans frais : 1-866-293-4483
info@canadianwomen.org

www.canadianwomen.org

Organisme de bienfaisance enregistré : 12985-5607-RR0001